

# Protection contre les effets de la foudre

Diagnostic - Analyse - Inspection

**Sûreté des installations**, sécurité des personnes,  
protection de l'environnement

Un million : c'est le nombre d'impacts de foudre recensé chaque année en France\*.

Phénomène naturel, la foudre peut être à l'origine de pertes d'exploitation, de dégâts importants pour les installations et les équipements, de danger pour les personnes et de risques pour l'environnement.

Pour s'en protéger, Apave vous accompagne dans vos démarches.

#### Cadre réglementaire :

Pour certains types d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), une analyse du risque foudre (ARF) doit être mise à disposition de l'administration suivant l'arrêté du 04/10/2010 modifié.

Le cas échéant, cette analyse est suivie d'une étude technique pour définir les moyens de protection à mettre en place.

\* Source : Météo France

#### Tous concernés :

- Installations classées (ICPE).
- Sites industriels et tertiaires.
- Sites pétrochimiques.
- Installations de communication.
- Sites publics.
- Résidentiels.
- Monuments historiques...



# L'offre Apave

## Protection contre les effets de la foudre



Nos ingénieurs et spécialistes foudre, tous qualifiés F2C\*, vous apportent leurs compétences pour l'analyse et le diagnostic des effets directs et indirects de la foudre, ainsi que pour la protection de vos installations et équipements.

### Analyse du risque foudre (ARF) :

- Recherche des sources de dommage.
- Identification des types de pertes liés à l'activité.
- Collecte des moyens de prévention et protection déjà en place.
- Évaluation du risque de dommage foudre selon la méthodologie de la norme NF EN 62305-2.
- Identification des installations et des équipements nécessitant une protection.

### Étude technique foudre (ETF) sur la base des conclusions du rapport d'Analyse du Risque Foudre :

- Validation des moyens existants.
- Définition des moyens à mettre en place.

### Assistance à la mise en place de moyens de protection.

- Protection contre les effets directs et indirects.

### Assistance au suivi de réalisation.

### Vérification :

#### Initiale :

- Donner un avis sur la bonne réalisation de l'installation.

Dans le cadre de l'arrêté du 04/10/2010 modifié, la vérification s'appuie sur la notice de vérification et de maintenance.

#### Périodique :

Examen du maintien en état des installations.

#### Après foudroiement :

Diagnostic et avis pour le maintien en état de conformité des installations.

\* Certification de compétence validé par le Ministère de la transition écologique.

### Formation :

- Foudre et surtensions.
- Protection des structures et bâtiments contre les effets de la foudre.



## Nos atouts

- + Un réseau d'ingénieurs et spécialistes qualifiés F2C.
- + Des logiciels d'analyses de risques.

Nous **contacter**

[www.apave.com](http://www.apave.com)

0805 62 5000